

MALESHERBES EN VOYAGE,
DE SCELLIÈRES À FERNEY, JUIN-JUILLET 1778

Michèle Crogiez Labarthe
Université de Berne

Malesherbes fit un long voyage vers la Suisse puis en Suisse, pendant l'été de 1778, et conformément à une habitude invétérée chez lui, a tenu le journal de ses escapades. Ce journal autographe, de plusieurs centaines de pages, aujourd'hui conservé aux Archives nationales, raconte une visite à Scellières, le 28 juin 1778, notable pour deux raisons au moins : outre qu'elle fait partie des toutes premières relations d'une visite sur la tombe de Voltaire par un homme de lettres en voyage, cette page comporte quelques précisions juridiques sur le transfert des corps, et quelques détails de première main sur le caractère de l'abbé Mignot. Parti de Paris le 26 juin, Malesherbes n'ignorait pas comment la dépouille du Patriarche avait trouvé à l'abbaye de Scellières une terre de repos, grâce au subterfuge de l'abbé Mignot. La curiosité légitime de voir la tombe de Voltaire et, selon sa bonne habitude, l'envie de faire parler les témoins, le conduit à entreprendre le petit détour nécessaire pour cela.

À Troyes, 1^e feuille, le dimanche 28 juin.

On ne se détourne que d'une demie lieue pour aller voir l'abbaye de Scellières où M. de Voltaire est enterré. On m'a dit qu'il y avait déjà une douzaine de curieux qui y avaient été. Dans le fait, il n'y a rien à voir. Il est enterré au milieu de la nef. La servante de la maison m'a montré une douzaine de carreaux fraîchement raccommodés, ce sont ceux qu'on avait ôtés pour faire sa fosse. Rien n'est écrit. J'espère que si la famille de M. de Voltaire le laisse dans ce dépôt, on y mettra au moins une pierre.

J'ai demandé dans le pays quelques circonstances de cet enterrement. On m'a dit deux ou trois historiettes qui ne sont ni vraies ni vraisemblables. On m'a dit aussi à Troyes que M. l'évêque a convoqué une assemblée de ses grands vicaires pour délibérer sur un objet important, et que tous pensent sur la sépulture de M. de Voltaire. Il est plus vraisemblable que c'est d'autre chose qu'il leur parlera.

Dans le fait, le corps est arrivé comme un homme vivant assis et en robe de chambre, et attaché. On m'a dit ici qu'on a été obligé de lui couper les jarrets,

pour les faire plier dans l'attitude d'un homme assis, le cadavre étant déjà roidi. Il était dans une voiture avec un valet de chambre. M. d'Ornoy et M. de Villette dans un autre. L'abbé Mignot était arrivé la veille au soir. Le postillon qui a mené le corps de Nogent à Sellières¹ est le même qui m'y a emmené. Il m'a dit qu'ils ont passé à 9 ou 10 heures du matin, que les stores étaient exactement fermés, que de temps en temps le valet de chambre les entrouvrait pour regarder le pays, ce qui a fait croire à leur postillon que c'était une jolie femme qu'on enlevait et lui donnait beaucoup de curiosité. En arrivant à Sellières, on a renvoyé les postillons et les chevaux en grande hâte et avec l'air de la plus grande importance. Il fut bien étonné quand avant de sortir [...] de l'abbaye on lui dit que sa jolie femme était un cadavre.

On dit évidemment que par cette ruse ils ont fraudé les droits de l'Église. Effectivement il est dû un droit aux curés des paroisses où passe un cadavre et ce droit a été payé très cher pour l'abbé Terrai. On m'a conté même sur cela une anecdote qui est vraie car je l'ai tirée du régisseur de la terre de l'abbé Terrai². C'est qu'on était convenu avec le curé et la fabrique de Guignes d'une somme de vingt écus pour le passage et la présentation du corps à cette église.

Mais les pauvres et tout le peuple de Guignes s'amassa et menaça la famille de ne pas laisser passer le convoi si on ne leur donnait pour eux 500 £. On parla avec le peuple, d'autant plus qu'on craignait que si on se rendait trop difficile, le corps ne fût insulté. On transigea pour une moindre somme que les 500 £ qu'on demandait, et on le laissa passer.

Pour en revenir à M. de Voltaire, l'abbé Mignot que j'ai anciennement connu est le plus ridicule petit être par son excessive vanité qui ait jamais existé. Cette vanité lui a fait faire maintes sottises dans sa vie. Autrefois, il n'était pas plus dévot que son oncle et en faisait trophée quoiqu'il ait fait le métier de prédicateur, sans avoir plus de talent dans ce genre que dans celui d'historien où il a composé plusieurs ouvrages également plats et dépourvus de toutes connaissances, et dans celui de jurisconsulte où il a toujours été très médiocre au grand conseil, et plus que médiocre dans le parlement Maupeou où il voulait être un personnage.

Ses liaisons avec M. de Maurepas et par conséquent avec M. l'archevêque de Paris lui ont fait croire qu'il était fait à présent pour jouer un rôle parmi les doctes. En conséquence il a envoyé à un homme de Troyes que je connais la profession de foi de son oncle, je crois que cet original a à présent le projet de persuader que M. de Voltaire est mort très bon chrétien.

C'est lui qui a rédigé la réponse de son prieur à l'évêque de Troyes. Si en la lisant on sait que c'est lui qui en est l'auteur, on trouvera assez plaisant de

1 19 km par la route actuelle. Malesherbes orthographe « Sellières ».

2 Mort à Paris en février 1778, l'abbé a été enterré dans son château de La Motte-Tilly.

voir l'éloge qu'il y fait de lui-même et la haute considération qu'il dit être due à M. l'abbé Mignot³.

Après les *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*, par Longchamp et Wagnière, en deux volumes (Paris, Aimé André, 1826), Frédéric Lachèvre a rassemblé sur la fin de la vie de Voltaire des documents qu'il a publiés en 1908 à la Librairie Champion sous le titre *Voltaire mourant*. Christophe Paillard a raconté à l'aide de nouveaux documents⁴, ou plus exactement grâce à la relecture critique de textes de nature biographique dont la publication au XIX^e siècle ne s'était pas réalisée sans falsifications⁵, le devenir des différentes composantes de la succession : le domaine de Ferney, la bibliothèque, et l'image du philosophe. Néanmoins cette page de journal de voyage a le mérite d'être un témoignage de première main très précoce, et celui de nous instruire de quelques détails juridiques et historiques.

Malesherbes, avec la mesure qui le caractérise mais qui n'entame en rien sa franchise, nous livre un jugement historique sur le personnage du neveu, qu'il connaissait de longue date, l'ayant reçu en 1755 comme émissaire de Mme Denis lors du prétendu vol d'une partie du manuscrit de l'*Histoire de la guerre de 1741*⁶. L'abbé Mignot avait en outre été étrillé à l'occasion de la parution de son *Histoire des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle* dans la *Correspondance littéraire* du 1^{er} janvier 1766, dont le rédacteur avait précisé qu'il était neveu de Voltaire :

Du reste, il n'existe aucun point de ressemblance entre l'oncle et le neveu. L'oncle est sec comme une allumette, le neveu est gros comme un tonneau ; l'oncle a des yeux d'aigle, le neveu a la vue extrêmement basse. Tout ce qui les rapproche, c'est que le neveu est un fort honnête homme, et l'oncle est un bienfaisant, malin et charmant enfant. Ce neveu n'a jamais prétendu aspirer aux lauriers de la poésie ; mais il a cru pouvoir partager avec son oncle la réputation d'historien ; et voilà le mal. Nous devons déjà à cette prétention une *Histoire de l'impératrice Irène*, et une *Histoire de Jeanne I^{ère}*, reine de Naples, et voici un nouveau morceau que la plume féconde du neveu vient de publier sous le titre

- 3 Malesherbes, « Journaux du voyage en Suisse, 1778 », manuscrit, Paris, Archives nationales, 399 AP 132.
- 4 « Du nouveau sur la mort, digne ou indigne, de Voltaire. Jean-Louis Wagnière et la biographie voltairienne », conférence donnée à Ferney-Voltaire le 30 novembre 2007 et publiée dans *La Gazette des Délices*, 16 (hiver 2007).
- 5 Voir Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005, et *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12.
- 6 Voir Ira Wade, « Voltaire and Malesherbes », *The French Review*, vol. 8, n° 6 (mai 1935), p. 455-480, qui transcrit les lettres de septembre 1755 relatives à cette affaire.

d'*Histoire des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle* ; en deux volumes in-12 assez considérables. On ne reprochera point à M. l'abbé Mignot de n'avoir pas bien choisi son sujet [l'union de la Castille et de l'Aragon]. Tout est grand ici, excepté le talent de l'historien⁷.

Malesherbes renchérit donc sur le jugement littéraire de Grimm en tentant de prévenir les manipulations possibles à l'égard de la mémoire de Voltaire, touchant ses opinions religieuses. Il s'agit assurément d'un propos de nature morale : le respect que l'on doit à la vérité et qui empêche qu'on veuille « persuader que M. de Voltaire est mort très chrétien ».

312 Les observations caustiques sur l'abbé Terray partent du même point de vue moral, Terray étant le parangon des désordres de Cour. Il était au Contrôle général depuis 1770, et largement détesté, lors du décès inattendu de Louis XV, mais Maupepas sut le protéger. Louis XVI le conserva au ministère avec Maupeou et d'Aiguillon jusqu'au début de l'été 1774. Pendant ces quelques mois, le contrôleur général fut chargé de superviser l'instruction du jeune roi et fit rédiger par ses services de nombreux mémoires sur la fiscalité et les finances. Il fut disgracié le 24 août 1774. Il quitta le Contrôle général où il avait fait sa résidence depuis quatre ans pour se retirer dans son château de La Motte-Tilly, magnifique résidence qu'il avait acquise en 1748. Il mourut peu avant Voltaire et à l'époque où écrit Malesherbes, on s'employait à sculpter son riche tombeau⁸. Mais Terray était aussi l'ennemi de Malesherbes par ami interposé : par caractère et par sa politique sur le commerce des grains qui favorisait toutes sortes de spéculateurs, il était l'ennemi déclaré de Turgot, ce que Malesherbes garde assurément en tête même s'il n'en fait pas ici mention. Enfin, le parallèle entre Voltaire et l'abbé Terray, dû à la proximité de leur disparition et au voisinage de leur tombe, a été fait de longue date pour une troisième raison que n'évoque pas Malesherbes ici : c'est le même curé de Saint-Sulpice, Tersac, « qui refusa la sépulture à Voltaire, [et] en accorda une très solennelle à cet abbé Terray, dont nous avons tous connu les mœurs scandaleuses⁹ ».

Cette page comporte une appréciation du génie de Voltaire que Malesherbes ne lui a jamais marchandé, même s'il faut rappeler que les demandes répétées d'intervention contre Fréron qu'il avait reçues avaient agacé, en son temps,

7 *Correspondance littéraire*, éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol., t. VI, p. 460-461.

8 Franck Gérard, « Le tombeau de l'abbé Terray », *La Vie en Champagne*, 7 (juillet-septembre 1996) ; « Le tombeau de l'abbé Terray par le sculpteur Félix Lecomte (1780) », dans *Nouvelles archives de l'art français*, Paris, J. Baur, série 2, t. II, 1880-1881, p. 242-243. Sur l'abbé Terray, voir Françoise Bayard, Joël Felix, Philippe Hamon, *Dictionnaire des surintendants et contrôleurs généraux des finances, du xvi^e siècle à la Révolution française*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2000, p. 171-175.

9 Théodore Imarigeon Duvernet, *Vie de Voltaire*, Paris, Buisson, an V [1797], p. 369.

le directeur de la Librairie. Outre la franchise sans faille de Malesherbes, on peut citer à l'appui de cette affirmation sa correspondance avec son amie Mme d'Inveau¹⁰ à qui il écrit régulièrement au cours de son voyage des lettres dont il a conservé les minutes, sans doute avec le projet d'étoffer le récit de son voyage en Suisse, qu'il n'a en fait jamais mis au net. Dans une lettre datée de Besançon, où il vient d'apprendre chez un libraire la mort de Rousseau – décédé à Ermenonville le 2 juillet –, il lui répète, le 15 juillet 1778, que Rousseau, Voltaire et Montesquieu sont « les trois seuls génies de notre temps¹¹ ».

Duvernet affirme laconiquement, comme un des signes de l'indignité du gouvernement d'alors, juste après l'interdiction faite aux gazettes d'annoncer sa mort, ainsi qu'à l'Académie et aux théâtres de l'honorer par un éloge ou une représentation, « [l]a famille de Voltaire voulut élever un petit mausolée sur sa tombe, et le gouvernement s'y opposa¹² », mais cette sympathique apologie de la famille ne paraît pas correspondre à aucune action réelle en ce sens¹³.

L'opinion de Malesherbes sur les monuments dus aux grands hommes, fût-ce une simple pierre tombale, est à nouveau exposée dans une lettre adressée à Mme d'Inveau, après sa visite à Ferney, au début du mois de juillet. Il n'a pas pu entrer dans la demeure mais il a bien observé les alentours :

Ce qui m'a bien frappé, c'est le tombeau que le seigneur s'était préparé. C'est à présent ce que les anciens nommaient *tumulus inanis*. Le simulacre de tombeau qu'ils érigeaient à ceux qui avaient péri en terre étrangère ou à qui par d'autres malheurs on avait refusé les honneurs de la sépulture.

Je crois qu'il est le seul de nos poètes qui ait rendu cette expression en français. Vous la trouverez dans *Alzire*.

Que dirait-on si ses admirateurs s'entendaient pour lui ériger une statue, où il serait sur un tombeau couronné de lauriers, et à ses pieds les neuf muses éplorées, lui disant ces deux vers qui sont de lui, car quel auteur oserait mettre des vers de sa façon dans la bouche des muses et sur le tombeau de M. de Voltaire :

Nous te redemandons¹⁴ à nos cruels destins,
Autour du vain tombeau que t'ont dressé nos mains.

10 Plutôt que de l'épouse de Maynon d'Inveau, intendant de Picardie puis contrôleur général des Finances, à qui Terray avait succédé dans cette charge, il doit s'agir de l'épouse de son frère aîné qui possédait le château de Farcheville, situé à 15 km de Malesherbes.

11 AN, 399 AP 101.

12 Th. I. Duvernet, *Vie de Voltaire, op. cit.*, p. 374.

13 On connaît bien plutôt le désintéret de Mme Denis pour Ferney. Voir Olivier Guichard, « La visite en héritage : Ferney, Villette et l'affaire Ravinet (1779) », *Orages*, 8 (2009), p. 127-136.

14 Dans *Alzire*, II, 4 (éd. T. E. D. Braun, dans *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, t. 14, 1989, p. 149), Voltaire avait mis l'imparfait « redemandions » dans ces deux vers que Montèze adresse à Zamore, en le voyant arriver, alors que tout le monde le croit mort.

Malesherbes ignorait que Catherine II partageât assez son point de vue pour reprocher à Grimm, le [2 juillet] 1778, de ne pas avoir proposé aux héritiers de donner une sépulture à Voltaire en Russie et on ne sait ce qu'il pensa du voyage de retour des restes de l'écrivain. Les détails de la panthéonisation de Voltaire ont été rassemblés par Antoine de Baecque dans un chapitre intitulé « Voltaire ou le corps du souverain philosophe », dans *La Gloire et l'effroi. Sept morts sous la Terreur* (Paris, Grasset, 1997).